



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS AU LYCEE DE LA COMMUNICATION

Présentation 2021

La Section Européenne Anglais du Lycée de la Communication vise à faire acquérir aux élèves **sélectionnés sur dossier (bulletins du collège + lettre de motivation personnelle en anglais)** une connaissance approfondie de la langue et de la culture des pays anglo-saxons. Elle nécessite **une réelle motivation** tant pour **le travail** que pour **l'étude de l'anglais**.

Ainsi, **deux heures d'anglais** s'ajoutent à l'horaire hebdomadaire d'une classe, dont **une heure en Histoire-Géographie enseignée en langue anglaise**.

Un(e) assistant(e) anglophone intervient régulièrement pour améliorer la pratique par les élèves d'une langue actuelle et vivante.

EN CLASSE DE TERMINALE

Possibilité de passer la **Certification en Anglais niveau B2** en collaboration avec Cambridge University en conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence en Langue (CECRL).

Obtention de la « Mention Européenne » au baccalauréat

- Un oral spécifique d'Histoire-Géographie en anglais portant sur les connaissances acquises.

- Nécessité d'obtenir 10/20 lors de cet oral spécifique ainsi que 12/20 à l'écrit (même épreuve que les autres classes).

ET APRES...

Les élèves sortis de Section Européenne ont une meilleure maîtrise de langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit (niveau B2 – C1 du CECRL).

Il n'est alors guère surprenant de voir nos anciens élèves poursuivre leurs études à l'étranger et se passionner pour les langues dans lesquelles ils ont acquis une grande aisance.

Apprendre une langue étrangère, c'est s'enrichir d'une autre culture.